

CONFIDENTIEL

RAPPORT FINAL
EN MARGE DES ACTIVITES
DES SERVICES DE RENSEIGNEMENT
(GRC, SQ, SPCUM, FC)

Préparé par le
Secrétariat olympique conjoint

Septembre 1976



YOUR NO. _____
VOTRE N° _____

OUR NO. _____
NOTRE N° _____

L'opération de sécurité entourant la tenue de la XXIème Olympiade étant complétée, les services de renseignement de la Sûreté du Québec, du Service de Police de la Communauté Urbaine de Montréal, des Forces Canadiennes et de la Gendarmerie Royale du Canada par l'entremise de son secrétariat conjoint, ont procédé à la rédaction d'un rapport final.

Ce document vous est transmis au nom des membres de cet organisme qui, par une contribution digne de mention, ont permis sa réalisation.

L'Officier Responsable
du Secrétariat olympique
conjoint,

L'Inspecteur,

Claude Vermette

AVANT-PROPOS:

A- Ce rapport final veut souligner tout au long de ses lignes, le caractère conjoint qui s'est manifesté - pour l'essentiel - tout au long de l'opération olympique.

C'est donc dire qu'il s'adresse aux autorités des services de renseignement du SPCUM, de la SQ, des F.C. et, bien entendu, celui de la GRC.

B- Il est évident que ce rapport laisse volontairement tomber une quantité innombrable et éparses d'activités qui se sont déroulées depuis le lancement de l'opération olympique. Nous croyons toutefois en avoir retenu les traits les plus saillants.

TABLE DES MATIERES

Introduction	p. 1
Première partie	
1- organisation structurale	p. 4
a) principe des services conjoints	p. 4
b) position respective des participants	p. 6
c) contribution respective des SRS	p. 7
2- Le sous-comité du renseignement	p. 9
3- Le secrétariat olympique conjoint	p.10
4- Sous-comité des opérations	p.13
a) le CSRS	p.14
Critique	p.15
Données complémentaires sur le personnel	p.19
Deuxième partie	
1) Programmes d'obtention du renseignement	
Quiet diplomacy	p.22
Terroristes en incarcération	p.23
Liaison	p.25
Dialogue	p.28
Transfuges/réfugiés	p.30
2) Programmes de communication du renseignement	
Formation	p.32
Formation générale	p.36
Briefings	p.38
MARATHON	p.40
Exercices de simulation	p.44
Dissémination du renseignement	p.47
Relations publiques	p.50

3) Programmes d'appui aux opérations

Dossiers olympiques	p.54
Triage sécuritaire	p.59
COILS - Micro-fiches	p.61
Information/dissuasion	p.62
Evaluation de la menace	p.67
Activités opérationnelles	p.70

Conclusion

INTRODUCTION:

En examinant d'une façon attentive le rôle que les Services de renseignement sur la sécurité ont été appelés à jouer dans tout le contexte de la sécurité publique entourant la tenue des Jeux olympiques de 1976, trois grandes responsabilités ressortent clairement parmi toutes leurs activités:

- a) l'obtention du renseignement pertinent;
- b) la communication du renseignement et,
- c) l'appui stratégique aux opérations policières et militaires.

Exprimé d'une autre façon, cela revient à dire, comme nous l'avions précédemment souligné dans un exposé des SRS au Comité supérieur de sécurité olympique (19 janvier 1976) que notre objectif premier était de tout mettre en place pour "faire échec à toute tentative de commission d'un acte illégal posé par des groupes ou des individus dans le but d'interrompre, de retarder ou d'annuler en parti ou en totalité la tenue des Jeux".⁽¹⁾

Au cours de ce rapport final, nous aurons sans doute l'occasion de vous préciser davantage notre pensée sur ces responsabilités globales.

(1) Voir "Exposé du Service de renseignement"
Annexe "F"

Pour l'instant, soulignons que le but ultime recherché tout au long du présent rapport, but qui nous semble indispensable si l'on veut que l'expérience vécue puisse être quelque peu bénéfique pour les autres, est d'interpréter la production des SRS, reliée "strictement" à l'opération olympique, en fonction des ressources utilisées et des objectifs définis pour chacun des programmes;

A SAVOIR:

- a) les programmes - si utiles ont-ils pu être, furent-ils bien gérés ? (ici se pose le problème de la performance);
- b) les programmes - si bien gérés ont-ils pu être, furent-ils utiles ? (ici se pose le problème de l'impact).

Nous n'avons pas l'intention de tomber dans une sorte d'analyse sophistiquée des activités des SRS, reliées à l'existence même du Secrétariat olympique conjoint, mais il n'en demeure pas moins que nous n'avons pas l'intention, au terme de cette vaste opération, d'escamoter une dimension aussi fondamentale qu'est l'évaluation la plus objective possible du travail accompli. Mais, avant de passer à cette analyse-critique des programmes instaurés, il sera question d'organisation structurale. Nous reprendrons toutes les structures implantées, une à une, décrirons succinctement leur fonctionnement et porterons finalement un jugement d'appréciation

sur chacune d'elles. Pour ce faire, une équipe du secrétariat a procédé à une série de rencontres avec le personnel de l'instance décisionnelle des SRS et ce, afin de recueillir leurs impressions. A ces dernières s'ajoutent celles que cette même équipe a pu observer tout au long de l'opération olympique, autant durant la phase "pré-olympique", c'est-à-dire celle dite de "planification", que durant la phase "olympique" à proprement parler; c'est-à-dire, celle de l'"exécution".

Ce rapport final comporte deux parties, mis à part cette introduction et la conclusion sur laquelle il se termine et certains documents essentiels y ont été annexés.

Revenant aux programmes, des raisons d'ordre pratique nous amènent à vous suggérer une classification qui nous renvoie aux trois grandes responsabilités des SRS. S'agit-il, par exemple, d'un programme d'obtention de renseignements ou de communication sinon d'appui aux forces de l'ordre ? Cette façon de rédiger cette partie du rapport devrait contribuer à faciliter l'entendement auquel nous voulons souscrire avec le lecteur.

PREMIERE PARTIE

ORGANISATION STRUCTURALE DES SRS:

1. Le principe des services conjoints:

Depuis octobre 1973, le concept même d'un secrétariat olympique a suivi une évolution assez remarquable pour finalement aboutir à la formule "conjointe". On se souviendra qu'il s'agissait, dans un premier temps, d'un concept de secrétariat olympique intégré, spécifiquement GRC, réunissant des membres du Service des enquêtes judiciaires et du Service de sécurité. Puis, pour certaines raisons d'ordre pratique, on forma des secrétariats distincts. Le Secrétariat du Service de sécurité de la division "C" devait dès lors occuper la partie du 8ième étage du quartier général divisionnaire réservée au service. Les avantages étaient quand même nombreux:

1. rapprochement des instances décisionnelles du Service de Sécurité;
2. rapprochement des sections opérationnelles;
3. rapprochement des archives centrales du Service de Sécurité;
4. accès immédiat au centre de télécommunications du S.S.;
5. intégration au lieu qui allait être le Centre des opérations du S.S.

Une question se pose dès lors, à quels motifs obéit

le regroupement des différents services que nous appelons maintenant "de renseignement" et cela afin d'éviter toute confusion avec la "sécurité olympique à proprement parler ?⁺

La taille du défi, les juridictions et spécialisations respectives des services impliqués sont autant de raisons qu'on ne saurait sous-estimer:

Face à cette situation, les services de renseignements ont reconnu:

- a) qu'il fallait modifier convenablement l'approche individualisée en effectuant un regroupement qui serait de commune mesure avec les besoins ressentis;
- b) la nécessité de la mise en commun de tout renseignement pertinent à la sécurité des Jeux;
- c) la nécessité de coordonner leurs efforts afin d'assurer non seulement cette efficacité au niveau de la cueillette et de la mise en commun du renseignement, mais aussi, d'assurer le rendement maximal des ressources dont disposaient les services en question.
- d) la nécessité de planifier conjointement certains programmes rendus nécessaires;
- e) la nécessité de diriger conjointement certaines de leurs opérations.

Suivant cette procédure, les services de

+ L'appellation "Service de Sécurité" fut remplacée pour l'opération olympique par "Service de renseignement".

renseignement devenaient encore plus confiants d'en arriver à une utilisation optimale des ressources humaines et matérielles et, conséquemment, d'atteindre un rendement accru des résultats qu'ils escomptaient et cela, sans une augmentation démesurée des coûts et sans devoir apporter de changements fondamentaux à leur structure respective.

Les quatre services de renseignement se sont donc dotés de structures particulières en rapport à la sécurité des Jeux pour s'acquitter le mieux possible des responsabilités qu'il leur incombrerait.

1. a) Position respective des services participants:

Service de police de la Communauté urbaine de Montréal

Entente tacite avec les autorités du SPCUM obtenue par l'AIC P. BEAUDRY.

Sûreté du Québec

Principe accepté par le Directeur général adjoint, M. H. PATENAUDE, réf./lettre du 16 décembre 1975 expédiée par M. J.L. MELANSON, Chef du Service de Sécurité.

Forces Canadiennes

Principe accepté par le L/Colonel John LONG. Entente avec la force mobile de St-Hubert. Réf./rapport au Directeur général C-4, Montréal 2 janvier 1975, signé M.D. COBB, Off. resp. S.S., GRC.

Gendarmerie Royale

Principe accepté par le
Directeur Général du Service
de Sécurité, M. M. DARE,
réf./lettre du 18 juillet
1975 expédiée à l'Officier
resp. du S.S., Division "C".

On doit dire que les services de renseignement ont répondu très favorablement au principe d'une entreprise conjointe dans le cadre de la sécurité entourant la XXIème olympiade.

1. b) La contribution respective des Services de renseignement:

Non seulement fallait-il s'attendre, au sein d'une entreprise qui se voulait conjointe, que les SRS ainsi regroupés mettent en commun les renseignements dont ils disposaient - mais encore fallait-il qu'ils participent activement à certaines activités fondamentales que sous-tendait le défi. Ainsi avons-nous rencontré une contribution évidente, au niveau de la direction conjointe, i.e. au sein du sous-comité de renseignement du CPSPJO, dans de nombreux ateliers de travail (notons celui voulant établir une politique commune de dissémination du renseignement) et, comme nous le verrons précisément plus bas, contribution au Secrétariat olympique conjoint. Durant la phase olympique, cette même contribution s'est précisée dans l'exercice d'une direction conjointe des opérations.

2. Le sous-comité du renseignement (CPSPJO)

ou

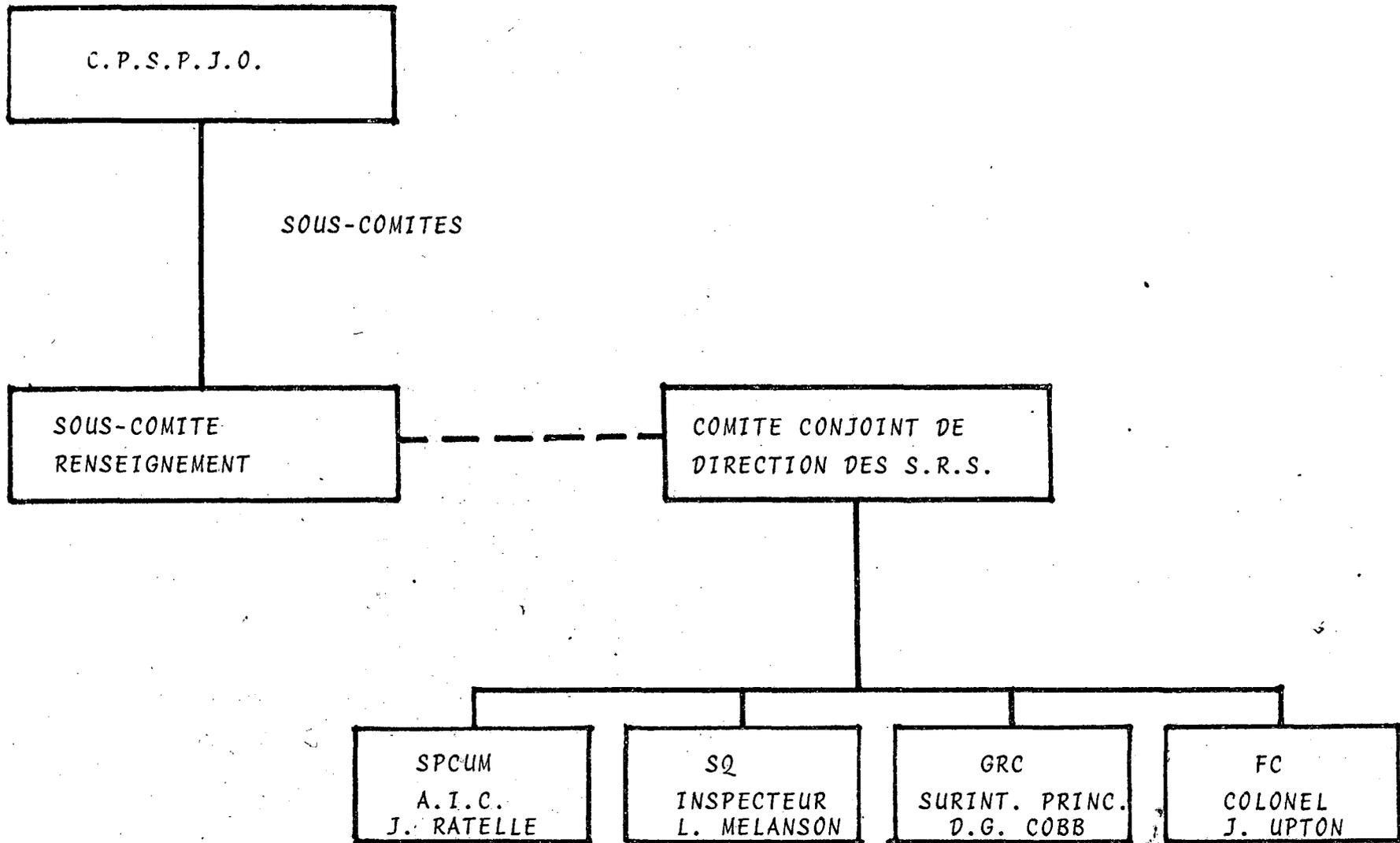
Le Comité conjoint de Direction

Vous connaissez la structure générale du CPSPJO; rappelons simplement qu'il existait au sein de ce Comité principal, 13 sous-comités dont un "de renseignement" formé des officiers responsables des SRS (voir annexe "A", 1-2) à l'exception des F.C. dont le représentant agissait à titre d'observateur. Ces mêmes officiers formaient également ce qu'il était dès lors convenu d'appeler le "Comité conjoint de direction" (des SRS). (voir tableau 1).

2. a) Fonctions:

D'une part, précisons que lorsqu'ils siégeaient au CPSPJO, le rôle essentiel tenu par ces personnes était celui de conseiller les appareils de coordination et d'opération des forces de l'ordre et cela, particulièrement en matière de renseignement.

D'autre part, ces mêmes personnes détenaient, au niveau du Comité conjoint de direction, le pouvoir d'instance supérieure dans les domaines touchant aussi bien la planification des programmes des SRS que leur exécution dans le contexte de la sécurité des Jeux olympiques.



N.B.: Il s'agit ici de la composition la plus récente de ce corps constitué.

Pour vous donner un bref aperçu du travail accompli par ce comité, signalons qu'entre le 16 octobre 1974 et le 2 juin 1976, il s'est réuni à 24 reprises pour étudier des cas tels: certains projets faisant l'objet d'une intervention auprès du CPSPJO, certains plans de travail émanant de son organisme-conseil: le SOC, et/ou pour discuter et aplanir certaines difficultés de parcours qui surgissent inévitablement dans de telles situations.

Son rôle fondamental en était conséquemment un d'orientation générale du vaste plan élaboré.

3. Le Secrétariat olympique conjoint (SOC)

3. a) Nous n'avons pas l'intention de décrire exhaustivement ce qu'a été le Secrétariat olympique conjoint. Un document inséré dans ce rapport (annexe C "Projet d'un secrétariat olympique" Montréal, août 1974) traite abondamment du sujet (buts, organisation générale), dotation du personnel...). Un bref rappel devrait suffire. Le tableau 2 illustre très bien ce que fut la structure du SOC.

A l'image du Comité de direction envers lequel le SOC était comptable de ses activités, le principe moteur se devait d'être le caractère conjoint, sinon dans l'acceptation intégrale du mot, du moins par une participation relative de tous les organismes impliqués.

On retrouvait à sa direction un officier responsable, délégué par le S.S. de la GRC, en l'occurrence l'Inspecteur C. VERMETTE, qui jumelait cette fonction à celle "d'Officier délégué" ou, si l'on préfère, coordonnateur-adjoint des SRS auprès du CPSPJO. Cette dernière attribution amenant cet officier à s'absenter de plus en plus du SOC, on confia à l'Inspecteur A. MARSAN le rôle d'adjoint au responsable du Secrétariat. Le SOC comportait deux divisions complémentaires: D'une part on y retrouvait une équipe recherche/analyse dirigée par le M/C [REDACTED] (GRC) et de l'autre, une équipe de planification opérationnelle que dirigeait le S.E/M [REDACTED] (GRC). Ces deux derniers, en équipe avec les officiers responsables du SOC, formaient le "Comité de coordination" dont la fonction majeure était de diriger la conception et l'évolution des travaux du SOC.

La participation des autres organismes se reflétait par la présence du S/Det. D. LAUZON du SPCUM, analyste, du caporal Y. COUTURE de la S.Q., planificateur et du capt. B. POIRIER des F.C., planificateur.

Autres membres du personnel:

a) Recherche/analyse:

[REDACTED]	cap. GRC	[REDACTED]	M/C, GRC
[REDACTED]	cap. GRC	[REDACTED]	M/C, GRC
[REDACTED]	M/C, GRC	[REDACTED]	

b) Planification opérationnelle:

[redacted] Sgt, GRC
[redacted], Sgt, GRC
[redacted] Sgt, GRC
[redacted] Sgt, GRC
[redacted] Cap, GRC

c) Administration:

[redacted] F/P, Administrateur
[redacted] F/P, Secrétaire de l'Officier
responsable
[redacted] F/P, Secrétaire
[redacted] F/P, Secrétaire
[redacted] F/P, Secrétaire

3. b) Le Secrétariat olympique conjoint fut un corps constitué pour conseiller le CCD. Il exécutait notamment les travaux qu'imposaient à la fois la planification des besoins en ressources humaines et matérielles et celle de la planification opérationnelle à proprement parler. Il était en quelque sorte un centre de traitement vers lequel devait s'acheminer tout renseignement pertinent à la sécurité des Jeux. Le SOC communiquait avec le CCD et les secteurs opérationnels des SRS auprès desquels il exerçait toute sollicitation qu'il jugeait nécessaire et, disons-le tout de suite, a obtenu l'entière collaboration de tous.

3. c) Rencontres inter-sécrétariats:

L'une des plus étroites collaborations qui a pu se vérifier depuis le lancement de l'opération olympique est certes celle qui a prévalu entre le Secrétariat olympique conjoint, le secrétariat olympique de la Direction générale de la GRC (SS) et le personnel impliqué dans le dossier olympique pour le compte du SS des divisions "A", "O" (Kingston, Toronto) et "C" (Québec). Huit rencontres eurent notamment lieu du 2 mai 1975 au 13 avril 1976. Elles permirent toutes de roder les mécanismes d'échange d'information et la mise au point de certains plans et programmes. De tous les corps constitués dans le cadre de l'opération olympique des SRS, le SOC fut sans conteste celui sur qui reposait le plus la charge de procéder à la planification des programmes.

4. Le sous-comité des opérations
et

Le Centre des Services de renseignements (CSRS)

4. a) Parlons brièvement d'abord du sous-comité des opérations. Ce corps fut institué par le CCD pour diriger, depuis le Centre des opérations des SRS - sis au 8ième étage du quartier général divisionnaire (GRC), l'exécution des programmes des services de renseignements. Du 21 juin 1976 jusqu'au terme de l'opération, et cela sans interruption,

trois officiers au faite de la procédure opérationnelle se reléguaient au cours de relèves successives. Il s'agissait:

du Surintendant H. ROBICHAUD, GRC
du Capitaine J. DILLON, SPCUM
du Capitaine B. DESNOYERS, SQ

4. b) Le Centre des opérations (CSRS)

Le Centre des opérations des Services de renseignement sur la sécurité olympique fut en soi un franc succès. Bien monté, avec tout l'appui technique nécessaire: communications téléphoniques, télécommunications (i.e. téléscrip-teurs KW-7, radio) équipement audio-visuel adéquat, téléphotographie, téléviseurs et postes d'écoute mettant en contact les personnes y siégeant avec les média de la presse électronique, ce centre a répondu aux aspirations de ses concepteurs et, selon les commentaires recueillis, aux attentes de ses utilisateurs - somme toute, tout avait été mis en place pour contrôler parfaitement les activités qui étaient du ressort des SRS.

La présence, en tout temps, d'un personnel de chacune des forces impliquées et celle du personnel contrôlant certaines activités spécialisées (p.e. filature, liaison, dialogue) a sans doute contribué

au bon fonctionnement de ce centre. Les consoles téléphoniques le reliaient directement et constamment à d'autres centres importants tels ceux du "E.O.C." de la Direction générale de la GRC à Ottawa, de la SQ à Montréal, du SPCUM, de la Force mobile des F.C. et nous en passons préférant vous renvoyer au tableau 3 pour toutes ces considérations d'ordre technique.

Pour obtenir un aperçu du travail accompli par le CSRS, nous prions le lecteur de bien vouloir consulter l'annexe "D" qui énumère toutes les enquêtes qui furent, à des degrés divers, contrôlées par le centre.

Commentaires et critiques recueillis au cours d'entrevues avec les membres de la direction des services de renseignement et de sécurité:

La ronde de consultations post-olympiques menée auprès des responsables de la direction des services de renseignement et de sécurité a mis en évidence l'approche conjointe utilisée par ces services pour la réalisation de l'ensemble du programme olympique. Cette approche ainsi que nous l'avons déjà mentionné, portait à la fois sur les structures de gestion, de planification et de direction opérationnelles. Or, malgré un sentiment général de satisfaction à l'égard

de l'approche choisie, les entrevues nous ont permis de mettre le doigt sur des faiblesses inhérentes au principe conjoint lui-même.

La première de ces faiblesses, nous devons la situer dans la disproportion des services et dans la présence de trois paliers de gouvernement ce qui entraîne un partage pas toujours clair et pas toujours justifié des juridictions ou partage des tâches. En effet, la Gendarmerie Royale du Canada jouit, en matière de renseignement et de sécurité, d'une prépondérance qui lui est conférée de par sa situation d'organisme fédéral. Cette position privilégiée lui donne accès à des sources d'information auxquelles les autres services ont peu de possibilité d'accès, sauf bien entendu les Forces canadiennes. Par ailleurs, la présence sur un même territoire d'organismes de même nature mais appartenant à des gouvernements différents entraîne une duplication d'actions dont l'un des résultats, trop fréquents hélas, est la contradiction ou la divergence des données. Or, le risque de méfiance est toujours présent et ce type de résultats tend à le susciter. Cependant, les quatre services participants au programme conjoint ont voulu par une bonne volonté évidente et par des efforts constants éviter le piège de la méfiance et établir une véritable synchronisation des opérations et des objectifs.

Il n'en demeure pas moins, toutefois, que le leadership de la Gendarmerie Royale du Canada a rencontré l'adhésion du SPCUM, de la SQ et des Forces canadiennes; cet état de fait est bien illustré par la boutade suivante: "les services de renseignement conjoints de la GRC".

Le second point, qui est une conséquence du premier, est le contrôle presque total de la GRC sur la planification du programme olympique. Cela est dû précisément à la localisation du secrétariat olympique conjoint, au personnel qui y était affecté et aux responsables de ce secrétariat. En effet, à l'exception de trois personnes prêtées par le SPCUM, la SQ et les FC, tout le reste (local, matériel et personnel) provenait de la GRC. Il aurait pu difficilement en être autrement puisque l'idée du système conjoint et la création du secrétariat furent produits par la GRC. D'autre part, les consultations post-olympiques n'ont pas démontré une volonté claire qu'il en fut autrement. En effet, il nous a semblé que seule la GRC avait les ressources nécessaires à l'organisation du système conjoint.

D'un autre côté, ce qui a été la grande force de l'approche conjointe furent les structures de direction (CCD et sous-comité opérationnel) qui ont véritablement réussi à intégrer les ressources et les énergies des quatre groupes SRS. Bien plus, il

nous faut souligner le fait que le comité conjoint de direction a fourni à chaque membre qui y siégeait un sentiment de pleine participation et d'entière collaboration. En retour, ce sentiment véhiculé par les têtes dirigeantes a eu pour effet de synchroniser et d'intégrer toutes les instances opérationnelles. Ce qui nous apparaît comme étonnant et excellent à la fois est le fait que cette intégration des forces a su conserver les caractéristiques propres à chaque groupe SRS et en soutirer un partage des tâches des plus fonctionnel.

En conclusion, l'expérience d'un système conjoint emporte l'adhésion générale des participants qui y voient une solution aux problèmes quotidiens de collaboration.

DONNEES COMPLEMENTAIRES:

Distribution du Personnel policier et militaire dans les
différentes fonctions des Services de Renseignement et
de Sécurité:

<u>FONCTION:</u>	<u>PERSONNEL:</u>				<u>TOTAL:</u>
	<u>G.R.C.</u>	<u>S.Q.</u>	<u>S.P.C.U.M.</u>	<u>F.C.</u>	
C.S.R.S.	19	1	1	1	22
S.O.C.	7	4	4	6	21
Centre Contrôle/S.E.J.	3				3
	2	2	2		6
escorte	25				25
Enquêteurs	25	25	25		75
Dialogue	22	17	13		52
Réfugiés/défecteurs	12				12
Liaison	22				22
Opérations régulières	141	105	44	3	293
Filature	<u>168</u>	<u>54</u>	<u>62</u>	<u> </u>	<u>284</u>
<u>TOTAL:</u>	446	208	150	10	814

NOTE: 168: ce nombre comprend 77 membres du S.E.J. et 91 membres du S.S.

446: ce total comprend 77 membres du S.E.J. et 369 membres du S.S.

Ce tableau démontre l'effort de participation des différents Services impliqués et met en évidence la distribution proportionnelle du personnel à l'intérieur des différents programmes de sécurité.

Cette organisation conjointe a d'ailleurs amené les officiers responsables des SRS consultés après les Olympiques à affirmer leur grande satisfaction à l'égard de la planification du personnel. En effet, même si on a souligné qu'à certains moments particulièrement tranquilles, la quantité de personnel semblait être exagérée, cette implication totale des SRS assurait un "coussin sécuritaire" qui aurait pu être facilement utilisé en cas d'urgence.

Répartition de l'équipement au niveau des différentes organisations policières, dans le cadre des différents programmes:

<u>ORGANISATION/FONCTIONS:</u>	<u>Véhicules:</u>	<u>Radios:</u>
<u>GRC</u>		
Réfugiés/défecteurs	3	3
Liaison	12	
[REDACTED] escorte	14	38
Dialogue	5	45
Enquêteurs	15	15
Filature (Div. "C" et "A")	86	86
Opérations régulières	<u>18</u>	<u>18</u>
<u>TOTAL:</u>	153	205
<u>S.Q.</u>		
Dialogue	1	1
[REDACTED]	<u>24</u>	<u>24</u>
<u>TOTAL:</u>	25	25

<u>S.P.C.U.M.:</u>	<u>Véhicules:</u>	<u>Radios:</u>
Filature	<u>38</u>	<u>38</u>
<u>TOTAL:</u>	38	38
<u>GRAND TOTAL:</u>	216	250

Même si ce tableau ne couvre qu'une partie de l'équipement sophistiqué et adéquat mis à la disposition du personnel, il nous permet de constater l'excellence de l'appui logistique organisé en matière de communications et transport.

Ce commentaire nous a d'ailleurs été fourni unanimement lors des rencontres post-olympiques des officiers responsables des Services de renseignement impliqués dans l'Opération olympique.

DEUXIEME PARTIE

LES PROGRAMMES

PREMIERE CLASSIFICATION DES PROGRAMMES

OBTENTION DU RENSEIGNEMENT

A- Programme "Quiet diplomacy".

B- Synopsis.

B-1. Objectifs: Ce programme visait à sensibiliser les gouvernements étrangers par la voie diplomatique afin de les amener à collaborer avec les responsables de la sécurité olympique.

Remarque:

Programme entièrement géré par la Direction générale. Nous ne possédons aucune donnée pouvant permettre la moindre évaluation en marge de ce programme.

A- Programme de terroristes et extrémistes en incarcération.

B- Synopsis.

B-1. Objectifs: Ce programme visait à connaître la localisation des prisonniers dits "politiques" afin de prévoir dans la mesure du possible lesquels parmi eux pourraient constituer une monnaie d'échange lors d'une action terroriste durant les Jeux de Montréal.

B-2. Indicateur de volume: Tous les pays pouvant être rejoints par notre Direction Générale via leurs filières établies.

B-3. Indicateur de qualité: Accumulation de données sur le phénomène des terroristes ou extrémistes en incarcération;
:
élaboration de tableaux statistiques et de cartes géographiques qui auraient pu fournir une synthèse du phénomène -
(projet inachevé)

C- Evaluation de la gestion et de l'utilité du programme:

C-1. Indicateur de performance: non mesurable.

C-2. Indicateur d'impact: non mesurable.

Remarque:

Ce programme n'a pas eu la suite escomptée et est demeuré inachevé; dès lors, nous ne pouvons l'évaluer correctement.

A. Programme de "liaison"

B. Synopsis

B.1 Objectifs

Elaborer et appliquer une stratégie capable d'amener le personnel des délégations étrangères (attachés, athlètes ...) grâce à une préparation adéquate, à nous transmettre tout renseignement qui puisse avoir une certaine importance pour nous.

B.2 Indicateur de volume

Programme initialement conçu pour 132 pays - contacts effectués auprès de 100 pays participants (n.b. on se souviendra que certains pays ont soit quitté Montréal avant ou après l'ouverture des Jeux - protestation - ou ne se sont tout simplement pas présentés).

B.3 Indicateur de qualité

Le plan a dû être modifié en cours d'exécution. (dissidence de pays ...) Alors qu'il devait s'exercer conjointement avec le SEJ (GRC) cette procédure fut amendée le 8 juin 1976.

La procédure suivie est expliquée à la page 14 de l'annexe H.

C. Evaluation de la gestion et de l'utilité du programme

C.1 Indicateur de performance

Le personnel a été recruté dans les opérations "D", "B" et "H" du S.S. de la GRC.

Des ressources matérielles adéquates furent mises à la disposition du personnel (voitures, télécommunications, bell-boy) sur le plan de la gestion, ce programme s'est avéré être un franc succès. Le personnel a très bien répondu aux attentes des concepteurs.

C.2 Indicateur d'impact

Nous ne pouvons encore déterminer l'impact de ce programme et nous croyons que les opérations "B", "D" et "H" pourront, dans les mois à venir, évaluer plus équitablement le programme "liaison" et en saisir toutes ses retombées.

D. Recommandation

Maintenir un tel programme lors d'événements internationaux de ce genre.

La validité de poursuivre ce programme au niveau opérationnel (en permanence) reste à être déterminée par les principaux intéressés.

E. Données complémentaires

E.1 Bilan des rencontres entre l'agent de liaison et l'attaché olympique des différents pays-participants

Nombre de rencontres

Pays concernés

- | | |
|---|---|
| 1 | Bulgarie, Nouvelle-Guinée, Antilles, Iles Vierges, Bahamas, Guatemala, El Salvador, Jamaïque, Panama, Trinidad-Tobago, Maroc, Hollande, Congo, Gabon, Mali, Côte d'Ivoire, Madagascar, Zambie, Guyanne, Belize, Paraguay, Monaco, Swaziland, Zaire, Niger, Togo, Cameroun, Senegal, Haiti, Portugal, Kenya, Grèce, Malawi, Angleterre, Birmanie, Australie, Tanzanie, Sri Lanka, Corée du Nord. |
| 2 | Nouvelle Zélande, Porto-Rico, Bermudes, Libye, Liban, France, San Marino, Uruguay, Perou, Soudan, Belgique, Chili, Luxembourg, Inde. |
| 3 | Tchecoslovaquie, Australie, Ethiopie, Tunisie, Koweït, Autriche, République démocratique populaire de Corée. |
| 4 | Arabie saoudite, Bolivie, Zambie, Thaïlande |

Nombre de rencontres	Pays concernés
5	Pologne, Etats-Unis, Iran, Nigeria, Suisse, Singapour, Ghana, Ouganda.
6	Mexique, Colombie, Hollande, Pakistan
7	Egypte, Brésil, Argentine, Italie, Turquie
8	Hong Kong
9	Hongrie, Equateur, Vénézuela, Malaisie
10	Irlande, Indonésie
11	Roumanie, Yougoslavie, Allemagne de l'ouest
12	Cuba, République de Chine
14	Allemagne de l'est, Philippines
20	U.R.S.S.
22	Israel

Selon ce tableau, une grande proportion d'attachés-olympiques ont été rencontrés une seule fois (40%), près de la moitié ont été rencontrés occasionnellement (25%) ou fréquemment (23%) et une minorité ont été contactés de façon permanente (12%).

Cet écart dans le nombre de rencontres s'explique particulièrement par les facteurs suivants:

- nombre de pays confiés à l'agent de liaison: ainsi certains agents de liaison s'occupaient d'un seul pays tandis que d'autres étaient responsables d'une dizaine de pays.
- importance du pays sur la scène internationale et en fonction de l'évaluation de la menace.
- intérêt de l'attaché-olympique pour le programme liaison et degré d'inquiétude ressentie à l'égard de la sécurité olympique.

A. Programme "dialogue"

B. Synopsis

B.1 Objectifs

Le programme "dialogue" visait à élaborer et à appliquer une stratégie capable d'amener le personnel impliqué dans la sécurité physique des sites olympiques, le personnel du COJO, bref toute autre personne à nous transmettre n'importe quel renseignement qui puisse avoir une certaine importance pour nous.

B.2 Indicateur de volume

S'adresse à une quantité innombrable de personnes (B.1) (pouvant varier d'un lieu à l'autre)

B.3 Indicateur de qualité

Procédures clairement expliquées à l'annexe (H) p. 12-13 du rapport.

C. Evaluation de la gestion et de l'utilité du programme

C.1 Indicateur de performance

<u>Personnel SRS</u>	
Total	48
SPCUM	13
SQ	13
GRC	22

Lieux olympiques visés

- village olympique Montréal (début, 21 juin 1976)
- village olympique de Bromont (début, 14 juin 1976)
- camp jeunesse (début, 7 juillet 1976)
- parc olympique (début 21 juin 1976)
- aéroports (début, 14 juin 1976)

Locaux répartis dans plusieurs lieux, permettant au personnel de communiquer avec le CSRS (directement), réseau de radios portatifs (fréquences sécuritaires) reliés à la base opérationnelle, véhicules. (très satisfaisant).

Le programme a connu dans une certaine mesure un problème de gestion, de contrôle pour ainsi dire. On y a décelé un manque de supervision et probablement une mauvaise interprétation du rôle prévu.

Le personnel a été toutefois disponible pour d'autres fonctions que leur attribuait le commandant du CSRS. Les problèmes se sont particulièrement faits sentir au village olympique de Montréal, au centre international et au parc olympique. Ailleurs, les résultats ont été supérieurs, voire même à la mesure des attentes des concepteurs. On nous a rapporté que le personnel du programme dialogue au village olympique de Bromont, camp jeunesse ainsi que celui affecté aux aéroports avait établi un réseau de contacts bien rodé.

C.2 Indicateur
d'impact

Nous sommes incapables à raison de l'absence de données concrètes d'évaluer ce programme.

D. Recommandation

Les concepteurs du programme demeurent convaincus du bien fondé de l'entreprise et recommande une supervision accrue à l'avenir.

A. Programme transfuges/réfugiés

B. Synopsis

B.1 Objectifs

Ce programme visait à assurer une méthode efficace et rapide d'investigation dans les cas de demande de résidence (réfugié/transfuge).

Identifier, le cas échéant, [REDACTED]

B.2 Indicateur de volume

Nil

B.3 Indicateur de qualité

Procédure expliquée à l'annexe "H" p. 16-17 du rapport.

C. Evaluation de la gestion et de l'utilité du programme

C.1 Indicateur de performance

Le personnel a été choisi parmi les effectifs des opérations "B" et "H".

Effectif: 12 membres

[REDACTED]

Certains membres du personnel ont manifesté un mécontentement en ce qui a trait aux locaux mis à leur disposition. Proximité de certains bureaux avec ceux de la police (uniforme) ce qui modifiait le caractère discret de l'opération, manque d'espace.

Equipement satisfaisant (voitures - radios...)

Le personnel a toutefois joué son rôle avec efficacité et la gestion s'est avérée parfaite (supervision).

C.2 Indicateur
d'impact

Nous n'avons pas connu une situation qui puisse se comparer avec celle qui a prévalu à Munich en 1972. Le facteur de la proximité géographique de l'Allemagne de l'ouest et des pays du bloc soviétique y est pour beaucoup. Toutefois, les quelques rares cas rencontrés ont été abordés avec aplomb.

Bien que certaines délégations aient tenu à discréditer notre travail par le biais de déclarations publiques (i.e. les soviétiques) la presse locale s'est contentée de reprendre leurs propos.

Du reste la teneur de ces déclarations soviétiques voulaient laisser croire que les services de police canadiens avaient planifié des stratégies pour encourager les défections d'athlètes et autres personnes de leur entourage. On accordait généralement peu de sérieux à ces propos.

Remarque

En marge de la plainte reçue en ce qui a trait aux locaux, les concepteurs du programme sont d'avis que la discrétion presque absolue recherchée par d'aucuns n'aurait rien changé à l'affaire. En dernière analyse celui qui désire obtenir un statut de réfugié pour quelque raison que ce soit recherchera autant un local clairement identifié qu'autrement. Qui plus est, les locaux discrets ne manquaient pas si le besoin s'en était fait sentir.

D. Recommandation

Maintiens du programme dans des circonstances similaires.

DEUXIEME CLASSIFICATION DES PROGRAMMES

PROGRAMMES DE COMMUNICATION

A. Programme de formation

B. Synopsis

B.1 Objectifs

Ce programme visait à mettre sur pied les éléments susceptibles de sensibiliser le personnel policier et militaire sur le rôle joué par les SRS.

B.2 Indicateur de volume

Les séances d'information données par le SOC ont rejoint quelque 2173 policiers et militaires affectés à la sécurité des Jeux.

B.3 Indicateur de qualité

La planification et la conception de ce programme reposait exclusivement sur le SOC.

Les sujets traités furent les suivants:

- i) l'organisation du Secrétariat olympique conjoint devant être suivi d'un exposé sur le terrorisme international et national.
- ii) exposé en matière de transfuges et réfugiés.

Les cours en question se greffaient au programme, plus général encore, de formation mis sur pied par le bureau de la formation du SEJ de la GRC de concert avec le sous-comité de la formation du CPSPJO.

Il y eut quatre catégories de cours portant sur:

- a) la sécurité des dignitaires
- b) la sécurité olympique
- c) unité de filature
- d) la sécurité des aéroports.

C. Evaluation de la gestion
et de l'utilité du programme

C.1 Indicateur de performance

La planification initiale impliquait les membres du sous-comité de la formation, responsable devant le CPSPJO.

L'organisation des cours était du ressort du personnel de la formation du SEJ de la GRC.

Leur conception elle, reposait sur les planificateurs du SOC.

L'exécution a été laissée à quelques membres du personnel du SOC et trois sous-officiers des opérations "B" du S.S., de la G.R.C.

C.2 Indicateur d'impact

On est en droit de croire que la participation des SRS à la formation du personnel impliqué dans la sécurité olympique a porté fruit.

Non seulement croyons-nous que les inscrits aux cours ont pu se familiariser avec le rôle des SRS, mais leur contenu même a certainement contribué à maintenir un degré souhaitable de prise de conscience sur les responsabilités de tout l'appareil de sécurité.

- équipement audio-visuel de première qualité (disponible)
- salles bien conçues pour les besoins
- aucun problème de gestion rencontré, attitude et participation enthousiasme
- contenu adéquat

D. Recommandation

Aucune recommandation spéciale sinon celle de toujours prévoir l'introduction d'un tel programme lors de la tenue d'événements d'envergures.

Faire en sorte que la qualité des instructeurs soit toujours impeccable.

E. Données complémentaires

E.1 Répartition du personnel policier et militaire aux différents cours de sécurité olympique.

Personnel	Cours				Total
	sécurité dignitaires	sécurité olympique	unité surveil.	sécurité aéroports	
GRC					
- S.E.J.	20	667	91	105	883
- S.S.	1	119	93		213
-autres divisions	2	167	24	113	306
S.P.C.U.M.	10	51	65	283	409
S.Q.	8	98	59		165
Forces canadiennes	1	186			187
Autres services		10			10
Total	42	1298	332	501	2173

A. Programme de formation générale
destiné aux employés du COJO

B. Synopsis

- B.1 Objectifs Informer les participants quant aux retombées sécuritaires sur la tenue des Jeux et aux moyens mis à leur disposition pour solutionner diverses situations auxquelles ils pourraient faire face.
- B.2 Indicateur de volume Cours donné à l'intention des employés temporaires et permanents du COJO. La clientèle visée touchait quelque 15,000 personnes alors que les renseignements reçus nous indiquent que de 10 - 12,000 personnes auraient assister à ce cours.
- B.3 Indicateur de qualité Certaines situations conflictuelles en cours étaient choisies pour démontrer les caractéristiques du terrorisme et les manifestations les plus récentes du terrorisme international.

On y arriva par:

- rédaction d'un texte approprié
- recherches de ressources techniques (audio-visuelles, travail graphique, développement photographique)
- sélection du narrateur
- séances d'enregistrement
- post-synchronisation
- gestion des ressources accumulées

C. Evaluation de la gestion
et de l'utilité du programme

- C.1 Indicateur de performance L'équipe de la recherche-analyse du SOC s'est prêtée à la conception, réalisation et présentation des séances.

En ce qui a trait au COJO, leur service audio-visuel nous a permis de concrétiser, grâce à une expertise que nous ne pouvions pas obtenir de nos propres services, le projet. Il ne s'agit nullement de critiquer qui que ce soit - soulignons que la forme tout aussi bien que le contenu, se devait d'être impeccable, compte-tenu de l'ampleur du projet.

Nous ne disposions pas des ressources humaines et matérielles pour mener à terme, sans difficulté, un tel projet.

Le personnel du SOC impliqué dans le projet y a mis l'effort nécessaire et sur le plan de la gestion du programme il n'y a eu aucune difficulté outre celles rapportées qui, toutefois, échappaient à notre contrôle.

C.2 Indicateur
d'impact

Nous sommes incapables d'évaluer avec exactitude l'impact qu'a pu produire ce programme sur le comportement des employés du COJO. Rappelons que le programme portait surtout sur la vigilance et la coopération de tous, coopération jugée dès lors essentielle pour assurer un déroulement normal des Jeux.

D. Recommandation

Il faudrait envisager la possibilité de confier ce genre d'entreprise à des spécialistes, offrant notre propre personnel en guise de ressources et de concepteur initial seulement.

A. Programme de "Briefings" (exposés)

B. Synopsis

B.1 Objectifs

- Présenter au personnel SRS et au personnel de sécurité les problèmes actuels affectant l'ensemble de la terre en termes de phénomènes, groupes, individus, pays, etc.
- Orienter le travail SRS vers la cueillette d'informations relatives à ces problèmes.
- Eveiller l'attention des forces de sécurité à la perpétration par des individus d'actes découlant de ces problèmes et les orienter vers la protection de cibles précises.

B.2 Indicateur de volume

Ensemble du personnel SRS
Direction SRS
Forces de sécurité
Paliers politiques (CSSO)

B.3 Indicateur de qualité

Préparation d'exposés
Séminaires avec groupes opérationnels

C. Evaluation de la gestion et de l'utilité du programme

C.1 Indicateur de performance

Membres de la R/A et P/O y compris les coordonnateurs et l'officier responsable

Matériel (informations) en quantité largement suffisante.

Aucun problème sérieux de gestion, sinon le manque de planification de certains exposés (briefings)

C.2 Indicateur d'impact

D'après commentaires reçus: objectifs rencontrés

D. Recommandation

A l'avenir les briefings devraient être confiés à des individus responsables des communications qui eux doivent être appuyés par un centre de documentation, ce qui éviterait beaucoup de pertes de temps. Nous rappelons que de plus en plus, les SRS seront amenés à effectuer ce genre de travail auprès de clientèles diverses.

A. Programme MARATHON

B. Synopsis

B.1

La conception de ce programme est l'oeuvre du Secrétariat olympique de la Direction générale.

Le programme devait sensibiliser le personnel de l'immigration et des douanes canadiennes sur le problème posé par le terrorisme international dans le contexte de la sécurité olympique.

Renforcer autant que se pouvait, la sécurité périphérique.

B.2 Indicateur de volume

Le programme MARATHON dans sa version "québécoise" s'est adressé à plus de 1000 membres du personnel des ministères concernés et de policiers des ports nationaux.

Le programme "MARATHON" modifié fut présenté aux groupes suivants:

1) "ALPHA" du SPCUM	60
2) Section technique de la SQ	20
3) Militaires, Camp Valcartier	350
4) S/Officiers des opérations de la SQ	40
5) Commandants des opérations	40
	<u>40</u>
	510

Les endroits visités au Québec sont les suivants:

Montréal
Granby
Sherbrooke
Lacolle

B.3 Indicateur de qualité

Le programme au Québec, demeure dans sa forme officielle une conception du Secrétariat olympique de la DG de la GRC. Il s'est tenu en deux phases. (hiver-printemps)

a) présentation audio-visuelle

- réalisation et exécution
- narration
- durée (20 minutes)

b) terrorisme international et passeports

- réalisation Opérations "D" DG (S.S.)
- adaptation française et présentation
 - i) (passeports)
 - ii) (terrorisme)
- durée (1 hre 15 minutes)

c) armes et explosifs

- réalisation et présentation
lt. Robert COTE
- durée (1 hre 15 minutes)
- durée approximative globale: 3 hres

Contenu de la conférence sur le terrorisme

- a) définitions: terrorisme
guérilla urbaine
terrorisme international
- b) réflexions sur ces phénomènes
- c) terrorisme local (FLQ)
- d) terrorisme international:
trois exemples de groupes...
 - i) Armée rouge japonaise
 - ii) l'IRA
 - iii) Palestine
- e) notions particulières sur le terrorisme international
 - i) objectifs des terroristes
 - ii) entraînement
 - iii) méthodes et tactiques
 - iv) modus operandi
 - v) armes utilisées
 - vi) aide reçue
- f) collaboration inter-groupes
(liens particuliers)
- g) étude de cas illustrant ce qui a été dit
sur le terrorisme international

- a) le coup de Singapour
- b) le coup de la Haye
- h) l'affaire "Carlos"
- i) mouvements terroristes américains
- j) réflexions finales

C. Evaluation de la gestion
et de l'utilité du programme

C.1 Indicateur de performance

Dans sa version québécoise, le programme a nécessité quelques rencontres entre le Secrétariat de la DG, le SOC et les ministères intéressés. La planification terminée, le programme a nécessité la participation de:

Carter MACDONALD	DG (GRC)
Michel BOUCHER	DG (GRC)
[REDACTED]	SOC
BOD COTE	SPCUM
[REDACTED]	SOC
[REDACTED]	SOC

L'équipe permanente (secrétariat olympique de la DG) possédait des ressources matérielles qui, somme toute, paraissaient adéquates. Le lt. COTE du SPCUM a exhibé, pour les besoins de sa présentation, des prototypes d'armes et d'explosifs en usage dans les milieux terroristes.

Excellent.

Aucun problème de gestion apparent, [REDACTED] a dirigé la présentation au Québec d'une façon digne d'éloges. Les participants du SOC ont apprécié sa direction, ses nombreux conseils et son enthousiasme.

C.2 Indicateur
d'impact

Si l'on en juge par les commentaires qui nous sont parvenus officiellement ou ceux recueillis sporadiquement soit de l'auditoire ou des observateurs, le programme semble avoir atteint l'objectif fixé de sensibiliser les employés des ministères intéressés. Là encore, il sera difficile à évaluer dans quelle mesure précise est-ce que ce programme aura contribué à renforcer notre première ligne périphérique.

D. Recommandations

- 1) Maintenir cette approche lors d'événements de ce genre
 - 2) Tenter d'inscrire - sous forme de dialogue maintenu - à l'intérieur de certains cours de perfectionnement que reçoit ce personnel, une procédure pouvant se rapprocher de MARATHON.
- Excellent programme
 - Conception intéressante
 - Contenu judicieux

A- Programme d'exercices de simulation.

B- Synopsis.

B-1. Objectifs: Créer un milieu permettant aux organismes responsables de l'élaboration des plans relatifs à la sécurité des Jeux de 1976 et plus précisément le sous-comité des mesures d'urgence, d'étudier la nécessité de développer ou modifier leur planification en ce qui a trait au projet STRATACUR.

B-2. Indicateur de volume: Programme destiné à quelque 300 personnes.

B-3. Indicateur de qualité: Voir aux préparatifs des exercices de simulation à venir ainsi que de l'exercice final (Command post exercise) qui aura lieu possiblement en mai 1976, en:

- a) participant à l'élaboration des scénarios à Ottawa avec les représentants de l'O.R.A.E. et de notre D.G.
- b) complétant une étude visuelle des sites afin de finaliser la programmation de l'exercice.
- c) participant conjointement avec des représentants du sous-comité des mesures d'urgence à l'élaboration d'une liste de participants que nous proposons au CPSPJO avant chaque exercice.

- d) voyant à la traduction et distribution des récits généraux et autres correspondances destinées aux participants.
- e) s'assurant de la disponibilité des espaces et équipement nécessaires à la tenue des exercices.
- f) organisant la séance d'information destinée au groupe de règlement et personnel du contrôle qui est habituellement tenue la veille d'un exercice.
- g) préparant des salles d'exercice.
- h) participant comme personne ressource et assistant au contrôleur lors d'un exercice tenu.
- i) démantelant les salles d'exercice et en retournant tout équipement emprunté.
- j) rédigeant un rapport critique sur l'exercice tenu.

C- Evaluation de la gestion et de l'utilité du programme:

- C-1. Indicateur de performance: Le personnel du Centre de recherche et d'analyse opérationnelles du MDN (O.R.A.E.) a mis son expertise au service de ce programme. Des planificateurs du SOC et du Secrétariat de la DG de la GRC et le personnel du sous-comité des mesures d'urgence du CPSPJO travaillant en étroite collaboration avec le CRAO sont les concepteurs de ces exercices.

Locaux, moyens de communications et de télécommunications, moyens de diffusion (vidéo), polycopie, projecteurs... rien n'a été négligé pour appuyer techniquement ces jeux de simulation.

Coordination parfaite entre les organismes impliqués.

Malgré tous les aspects positifs que l'on peut soulever, certains problèmes sont demeurés:

- i Application d'une structure d'exercices de type militaire dans le cadre d'opérations policières;
- ii difficultés à réaliser des exercices dont le scénario reflétait un réalisme pouvant satisfaire tous les organismes impliqués.

C-2. Indicateur d'impact: Ce programme a permis de roder le système des communications reliant le centre conjoint aux centres opérationnels de chaque force;

- ii d'orienter de façon décisive le rôle de coordination que devait assumer le CCSJO;
- iii de procéder à la vérification du processus d'application des mesures d'urgence;
- iv de simuler certaines manoeuvres de déplacements de personnel.

D- Recommandation:

A maintenir lors d'événements de cette envergure.

A- Programme de dissémination de renseignements.

B- Synopsis.

B-1. Objectifs: Ce projet visait à doter les SRS d'une politique devant illustrer les besoins d'une diffusion fonctionnelle des renseignements de même que les mécanismes aptes à rendre possible cette même diffusion.

B-2. Indicateur de volume: Cette politique s'adressait à tous les membres des SRS.

B-3. Indicateur de qualité: Etablir un cheminement du renseignement pour toute la durée de l'opération olympique qui respecte le caractère conjoint instauré;
déterminer les genres de rapports devant être échangés selon les phases et les circonstances;
essayer autant qu'il se peut de conserver les formats déjà en usage au sein des organismes participants.

C- Evaluation de la gestion de l'utilité du programme.

C-1. Indicateur de performance: Atelier de travail formé de quatre personnes des SRS (SPCUM, SQ, F.C, GRC)

Durée de la planification: 5 séances
de 3 heures.

Rédaction de la politique et présen-
tation devant le CCD.

Changements apportés à la politique
par la force des circonstances.

C-2. Indicateur Le programme a atteint les objectifs
d'impact: visés malgré les quelques modifications
rencontrées.

D- Recommandation:

Une nécessité qui ne peut être évitée dans des
situations comme celle que nous venons de vivre à plus
forte raison lorsque nous sommes en présence d'une opé-
ration conjointe.

E. Données complémentaires

E.1 Description des rapports de situation préparés par le SOC durant les Jeux	Nombre de rapsit	124
	- rapsit "rien à signaler"	68
	- rapsit "avec contenu"	56
	Rapsit "avec contenu"	
	-synthèse d'opérations	49
	-synthèse de nouvelles	13
	-analyse	20

Sur les cent vingt-quatre rapports de situation présentés par le SOC, au cours de la période olympique, plus de la moitié (68) soulignaient l'absence d'information d'intérêt à transmettre aux responsables de la sécurité physique.

Quant aux rapports de situation "avec contenu", la presque totalité se limitait à une synthèse de renseignement tandis que le tiers (1/3) incluait une analyse de situation.

La simplicité et la brièveté de ces rapports s'explique par l'absence d'opérations d'envergure, par l'absence d'indices de menace et par la stabilité sociale et politique sur la scène locale durant la période olympique. D'ailleurs, ces facteurs se reflètent au niveau des cotes sécuritaires qui n'ont subi que six modifications, suite aux différents rapports de situation.

A. Programme de relations publiques

B. Synopsis:

Un sous-comité de relations publiques a été formé par le CPSPJO. On y a prévu la participation d'un membre des SRS.

Les documents essentiels relatifs à son mandat et à son programme ont été annexés à ce rapport (voir annexe E).

Rappelons-en les grands objectifs.

B.1 Objectifs

a) Amener le public à comprendre, à accepter et à appuyer les mesures sécuritaires qui découlent de l'application d'un programme de sécurité publique.

b) Inviter les média d'information à collaborer avec les forces policières et militaires en instaurant des mécanismes propres à susciter un dialogue plus vrai.

B.2 Indicateur de volume

Le programme s'adressait à l'ensemble des journalistes de la presse écrite et électronique présents lors de la tenue des Jeux de Montréal, soit quelque 10,000 journalistes, et particulièrement ceux de la presse "non sportive".

Appui aux relations publiques du COJO.

B.3 Indicateur de qualité

Pour planifier son programme, le SCRP s'est réuni à maintes reprises au cours des deux dernières années. Sous la présidence du Lt. L. LEVIS, du SPCUM, le SCRP a communiqué avec les membres du CPSPJO, en particulier le Coordonnateur principal et les directions respectives des organismes impliqués dans la sécurité des Jeux. Il a pris contact avec d'autres organismes tels:

- i) Bureau des relations publiques du COJO
- ii) Bureau de l'information publique Solliciteur général du Canada
- iii) Différentes agences de presse
- iv) Autres comités de relations publiques policiers (p.e., OPP, GRC Ottawa)

Les principales activités reliées à l'exécution même du programme se résument ainsi:

- i) Familiarisation avec les moyens
- ii) Rédaction de communiqués
- iii) Organisation de conférences de presse
- iv) Contacts personnels avec les journalistes
- v) Participation active à des conférences de presse
- vi) Traitement de l'information publique policière et/ou strictement relative aux opérations des SRS
- vii) Entrevues presse écrite et électronique

C. Evaluation de la gestion et de l'utilité du programme

C.1 Indicateur de performance

Le SCRP était formé de 5 membres dont 3 provenaient des forces de l'ordre (SPCUM - SQ - GRC) 1 des F.C. et 1 des S.R.S. Au cours de la phase "olympique" une équipe de quelque 25 personnes s'est jointe au sous-comité pour donner un service plus adéquat.

Le SCRP disposait d'un bureau au CCSJO, au Centre de presse du COJO et, dans tous les centres d'opérations policières et certains lieux olympiques.

Le représentant des SRS a eu à sa disposition toutes les ressources matérielles dont il pouvait avoir besoin pour accomplir son travail.

Durant la phase pré-olympique le représentant des SRS devait répondre à ses propres instances au CCD et au Président du SCRP le Lt. L. LEVIS. Au cours de la phase olympique, s'ajoutait à cette liste, les commandants des opérations des SRS. Aucune difficulté moindrement sérieuse à signaler.

C.2 Indicateur d'impact

Si l'on en juge par les commentaires reçus, par les éditoriaux et certains articles lus, par les dires mêmes de nombreux journalistes rencontrés, le programme a fonctionné d'une façon impeccable. En fait, d'un simple point de vue prévention, l'information publique relative à l'organisation de la sécurité olympique a certes eu un impact important, quoique difficile à évaluer avec exactitude. Du côté des SRS notons que l'application du programme aura permis de clarifier certains malentendus au sujet d'activités des SRS (p.e., information/dissuasion), de placer dans leurs véritables contextes une foule de rumeurs relatives à de soi-disants déplacements de groupes terroristes ou machinations de complots....

La population en général a bien accepté les mesures sécuritaires et la collaboration entre le SCRP et les journalistes fut à quelques bavures mineures près (incidents isolés avec un petit groupe de journalistes ouest-allemands) excellente.

D. Recommandations:

Maintenir à tout prix, lors de la tenue d'événements de cette envergure un programme d'information publique. Les SRS, qui, par tradition, préfèrent s'effacer devant ce genre d'activités auraient torts de négliger une participation active dans une activité de ce genre. Les bénéfices immédiats et futurs sont trop nombreux pour que nous nous contentions d'un rôle de coulisses.

E. Statistiques:

i) Communiqués émis par le SCRP	20
ii) Entrevues accordées à la T.V.	75
iii) Entrevues accordées à la radio	100
iv) Entrevues accordées à la presse écrite	200
v) Information publique transmise sur appels reçus	innombrabl

A. Dossiers olympiques

B. Synopsis

B.1 Objectif

Le dossier olympique a été conçu pour synthétiser le volume d'informations recueillies au secrétariat olympique en un document complet et compréhensible.

Les sujets des dossiers olympiques ont été choisis à la suite d'une observation de la situation politique mondiale qui visait à identifier les foyers conflictuels et leurs protagonistes ainsi qu'à déterminer leurs retombées possibles sur les Jeux de Montréal. Cette observation était faite à partir des média d'information (publications canadiennes et étrangères, télédiffusion, etc) et d'autres informations publiques en plus de l'information privilégiée qui parvenait au secrétariat.

Les dossiers olympiques ont réuni les points d'intérêt principaux sur les groupes retenus. (voir table des matières) Les SRS ont ensuite été informés des besoins d'information du secrétariat. Des séances d'information ont eu lieu pour obtenir et qualifier les renseignements obtenus. Parallèlement les préposés à la recherche accumulaient des données "ouvertes" sur les sujets d'étude. Les préposés à l'analyse avaient alors pour tâche la synthèse de tous ces renseignements.

Le dossier olympique consistait en plus du travail de matière, un effort sérieux quand à la structuration de l'information variée en un format clair où cette information pourrait facilement être récupérée. Il y avait aussi le souci très réel de respecter la confidentialité de certaines informations. On ajoute aussi le besoin de transmettre aux membres des SRS le résultat de cette mise en commun de connaissances.

B.2 Indicateur de volume

Elaboration: 7
Diffusion: membres des SRS

B.3 Indicateur de qualité

-Consultation d'information publique
-Cueillette d'informations classifiées transmises par les SRS
-Réunions d'information
-Synthèse d'information
-Diffusion des dossiers

C. Evaluation de la gestion et de l'utilité du programme

C.1 Indicateur de performance

Ensemble des SRS et Direction générale. Bonne gestion, bonne attitude, quoique nombreux retards dans la transmission d'information au secrétariat.

L'importance de ce programme tient au fait qu'il est demeuré l'ouvrage de base par excellence sur lequel se sont greffés toutes les considérations en marge du type de menace, des cibles probables et de l'organisation générale des travaux des SRS. Sur ces plans, les objectifs fixés ont été atteints.

D. Recommandation

Utilisation dans les opérations courantes d'un format développé pour ces dossiers. Excellent complément au "country profiles".

E. Données complémentaires

E.1 Nomenclature des dossiers olympiques

- E.2 Dossier maximum
- Front de libération du Québec
 - Baader Meinhof
 - [REDACTED]
 - Groupes palestiniens

E.3 Dossier medium

- [REDACTED]
- Weather underground
- [REDACTED]

E.4 Dossier minimum (mouvements internationaux)

- [REDACTED]
- Black liberation army
 - Groupe d'action révolutionnaire internationale

E.5 Dossier minimum (mouvements locaux)

- African liberation support committee
 - [REDACTED]
 - Agence de presse libre du Quebec
 - Allied jewish community service - Montreal
 - Anarchist federation of Montreal
 - [REDACTED]
 - Association nationale des étudiants du Québec (Québec)
 - Association of united ukrainien canadian Black workers alliance
 - B'nai B'rith
 - Canada - U.S.S.R. association
 - Canadian committee for a democratic Chile
 - Canadian committee of the international spartacist tendency
 - Canadian peace congress
 - Comité d'action pour les juifs d'U.R.S.S.
 - Comité Canada - Israel
- [REDACTED]

-Communist party of Canada

-En lutte

-Federation sioniste du Canada

-Front commun des travailleurs (Québec)

-Groupe marxiste révolutionnaire - Canada

-Groupe 35

-Independent socialist

-International caucus of labour committee

-League for socialist action

-Ligue communiste (marxiste-léniniste) du Canada

-Noirs anglophones (Canada)

-Organization of serbian chetniks

-Parti communiste du Canada et du Québec (marxiste-léniniste)

-Quebec leftist printing and publishing organizations (Librairie progressiste, librairie populaire du Québec, centre de formation populaire)

-Student struggle for soviet jewry

-Le tremplin

-Union pour le respect du Québec aux olympiques (Québec)

-Western guard

-Workers league

TABLE DES MATIERES

Rétrospective:

- a) historique
- b) énumération chronologique et typologique des manifestations (grille)

Carte géographique:

- a) implantation
- b) manifestations
- c) rayonnements possibles

Organigramme:

- a) structuration complète du mouvement
- b) identification et photos des dirigeants
- c) liste des membres et sympathisants

Programme:

- a) description des plans et programmes d'action du mouvement

Planification de la sécurité:

- a) programme de renseignement et de sécurité
- b) cheminement critique

Autres informations

Confidentiel

TROISIEME CLASSIFICATION DES PROGRAMMES

PROGRAMMES D'APPUI AUX OPERATIONS POLICIERES

A. Programme du triage sécuritaire

B. Synopsis

B.1 Objectifs

Le triage sécuritaire est un système à deux facettes (vérifications au niveau judiciaire et du service de sécurité) pour permettre d'adresser au COJO des recommandations en marge de la candidature d'un individu postulant un poste permanent ou temporaire pour le compte du Comité organisateur et toute autre personne devant être accréditée.

B.2 Indicateur de volume

Formulaires reçus à la Direction générale de la GRC	94,147
Employés permanents et temporaires du COJO	80,972
Concessionnaires/fournisseurs	3,000
Média d'information	10,175
Recommandation défavorables	49
.05%	

B.3 Indicateur de qualité

Les SRS ont défini leurs propres critères

- a) toute personne qui est membre d'une organisation terroriste ou d'une organisation qui préconise ou est capable d'actes de violence
- b) toute personne qui par ses paroles ou activités démontre qu'il supporte une organisation ou personne qui publiquement préconise ou pratique l'emploi de la violence

C. Evaluation de la gestion et de l'utilité du programme

C.1 Indicateur de performance

Personnel varié SEJ, SS de la Direction générale de la GRC.

Atelier de travail composé de membres des forces impliquées dans la sécurité olympique (un seul membre des SRS)

C.2 Indicateur
d'impact

Programme qui nous a semblé bien fonctionné compte tenu de l'ampleur du programme et des échéances qu'imposaient la situation.

Ce programme a reçu, dans une certaine mesure, une mauvaise publicité dans la presse locale et nous signalons que la Commission des droits de la personne (organisme provincial nouvellement constitué) a reçu des requêtes de plaignants.

D'abord, le COJO a effectué de nombreux changements au sein des cadres supérieurs de son bureau du personnel, ce qui a eu pour effet de créer des malentendus.

Le triage sécuritaire fonctionne bien s'il sert ses fins à priori et non pour aboutir au licenciement d'une personne déjà engagée.

Parfois les forces de l'ordre ont peut-être mis un certain temps dans l'envoi de leurs recommandations et parfois, le COJO n'a peut-être pas tout à fait respecté ses engagements.

D. Recommandation

Un système inévitable et dans l'hypothèse d'une réutilisation, il faudra voir à corriger certaines lacunes.

A. Programmes RIMSO (COILS) - Micro-fiches

B. Synopsis

B.1 Objectifs

Programmes planifiés par la Direction générale de concert avec l'Immigration canadienne constituant un mécanisme de vérification nominative à l'entrée du pays, dans le but de déceler, identifier et arrêter toute personne jugée indésirable.

B.2 Indicateur de volume

COILS: Système électronique (ordinateur) dans lequel on a inséré une liste nominative de terroristes recherchés.

Micro-fiches: système mis à la disposition du personnel de l'immigration (et autres vérificateurs) dans certains ports d'entrée du pays, notamment dans certains aéroports contenant des fiches relatives à des passeports volés, à des indésirables et certains terroristes notoires.

B.3 Indicateur de qualité

Aucun indice

C. Evaluation de la gestion et de l'utilité du programme

C.1 Indicateur de performance

Aucun indice

C.2 Indicateur d'impact

Au fait, nous n'avons pas d'informations récentes qui pourraient modifier notre perception des systèmes dont il est ici question, perception qui n'est pas favorable. Le retard dans leur mise sur pied (fonctionnement), les échecs rencontrés lors des essais ont suscité chez nous plus de réserves que d'enthousiasme.

A- Programme d'information/dissuasion.

B- Synopsis.

B-1. Objectifs: Ce programme visait à prendre contact avec des individus appartenant à certains groupes ou milieux dans la société pour engager avec eux un certain dialogue, échange d'information ou les dissuader, dans certains cas, de poser des actes illégaux en marge de la tenue des Jeux olympiques 1976.

B-2. Indicateur de volume: Approximativement 600 personnes ont été visitées depuis l'automne 1975.

B-3. Indicateur de qualité: élaboration d'un plan d'ensemble - division des tâches et regroupement des unités opérationnelles (entreprise conjointe) -

Dresser les listes des personnes devant être visitées -

Communiquer dans la mesure du possible avec les personnes en cause -

Engager avec ces dernières un dialogue en marge des objectifs du programme.

C- Evaluation de la gestion et de l'utilité du programme:

C-1. Indicateur de performance: Personnel des sections opérationnelles "D", "B", "H" du S.S. de la GRC -
Personnel du SPCUM (SRCAS)

Personnel de la S.Q. - Service de Sécurité.

Le personnel a bien répondu à l'appel dans l'exercice de leur fonction. Supervision à la hauteur.

Un laps de temps un peu long pour obtenir la confirmation du programme (1 mai 1976) fut la cause de malentendus mineurs.

C-2. Indicateur Nous sommes probablement en présence du
d'impact: programme qui, par son efficacité évidente, a probablement eu l'impact le plus important sur la situation qui a prévalu - en regard avec la scène locale - durant les Jeux de Montréal.

Selon les dernières compilations il n'y aurait que 3.3% des personnes visées par le programme qui refusèrent de rencontrer les membres des SRS, soit 20/600 personnes.

Le programme a été rendu public par le truchement de la Ligue des Droits de l'Homme et de plaintes portées auprès des média (notamment Radio-Canada) par quelques individus.

La Ligue des Droits de l'Homme a rejeté l'invitation de venir rencontrer les autorités des SRS pour leur faire part de l'essence des plaintes reçues (et cela à deux reprises) et Radio-Canada s'est vu

accorder une entrevue (émission Ce soir) par l'Officier responsable du Service de Sécurité de la GRC.

Plus qu'un succès dans le contexte de la sécurité des Jeux, la maturité qui a marqué l'exécution du programme, le sérieux des membres des SRS a fermé la porte aux doutes qui auraient pu subsister dans l'esprit de certains.

E. Données complémentaires (rapport transmis par les opérations "D")
en date du 16 juillet 1976.

Au total quelque 600 individus de différents milieux et organisations à Montréal ont été interviewés. Ceci est un aperçu des milieux que nous avons couverts ainsi que des individus que nous avons interviewés.

E.1 Groupes ethniques

Cette catégorie comprend les entrevues qui ont été faites avec des individus de tous les milieux ethniques de Montréal, à l'exception des milieux de l'Asie du Sud et des Noirs.

Un total de 310 individus faisant partie des groupes précités ont été interviewés et le programme est presque terminé. La plupart de ceux que nous avons interviewés étaient coopératifs et ont bien accepté le programme de dissuasion. Ils nous ont avisés qu'il n'y avait aucune menace émanant de leurs milieux respectifs à l'endroit des Jeux olympiques. Très peu d'individus ont refusé d'être interviewés.

E.2 Milieu de l'Asie du Sud-Est

Cette catégorie comprend les entrevues qui ont été faites avec des individus représentant 13 pays de l'Asie du Sud-Est. Environ 95 individus des groupes précités ont été interviewés et ils furent tous coopératifs. Ils ont tous nié la possibilité de menaces à l'endroit des olympiques 1976.

Le programme de dissuasion est terminé dans ce domaine.

E.3 Groupes du milieu noir

Un total de 20 individus ont été interviewés; ils ont tous bien accepté le programme de dissuasion et ils nous avisèrent qu'il n'y avait aucune menace à l'endroit des Jeux olympiques. Seul un individu a eu une réaction négative à ce programme en refusant de nous parler à moins d'être en présence d'un avocat.

Le programme de dissuasion est terminé dans ce domaine.

E.4 Groupes autochtones

Un total de 16 individus ont été interviewés en vue du programme de dissuasion olympique. Ceux-ci ont bien accepté notre programme et ils n'ont pas laissé entendre qu'il y ait des menaces à l'endroit des Jeux olympiques.

Le programme de dissuasion dans ce domaine est terminé.

E.5 Groupes de pression francophones et terroristes locaux

Groupes de pression francophones comprend le Centre de formation populaire, l'Agence de presse libre du Québec, En lutte et Radio centre-ville. Un total de 15 individus ont été interviewés dans le cadre de ce programme. Ceux qui furent interviewés n'ont pas accepté l'idée de ce programme et ne nous ont donc révélé aucune information.

Dans le domaine du terrorisme local environ 120 individus ont été interviewés dans le cadre de ce programme. Pour la plupart ceux-ci furent coopératifs et très peu d'individus ont refusé d'être interviewés.

Le programme de dissuasion est terminé dans ce domaine.

E.6 Groupes de pression subversifs (pro-Chinois)

Ceci comprend les organisations marxistes-léninistes. Quoiqu'aucune entrevue n'ait eu lieu avec les membres de ces organisations, nous avons fait des fouilles chez sept individus du Parti communiste du Canada (marxiste/léniniste).

Le matériel obtenu au cours de ces fouilles n'a révélé aucun plan en vue de causer du trouble lors des Jeux olympiques 1976.

A. Programme d'évaluation de la menace

B. Synopsis

B.1 Objectifs

Créer un outil de communication (dissémination de l'information) concis, rapide et précis entre les services de renseignement d'une part et, d'autre part, les forces chargées de la protection des personnages de marque, des athlètes, des installations olympiques ou de toute autre personne ou objet compris dans la sécurité générale des Jeux.

B.2 Indicateur de volume

- A. Tout le personnel SRS
- B. Tout le personnel des forces de sécurité des Jeux (SPCUM, SQ, GRC et FC)

B.3 Indicateur de qualité

Le projet visait à traduire en une série de quantification des informations relatives aux composantes intérieures et extérieures de chaque pays participant aux Jeux.

La quantification totale pour chaque pays correspondait par la suite à une qualification de la protection accordée (max, med, min)

C. Evaluation de la gestion et de l'utilité du programme

C.1 Indicateur de performance

Personnel requis: personnel recherche-analyse 6
personnel SRS
Direction générale GRC

Matériel: Documents publics - suffisant
Documents de service - insuffisant
manque d'information

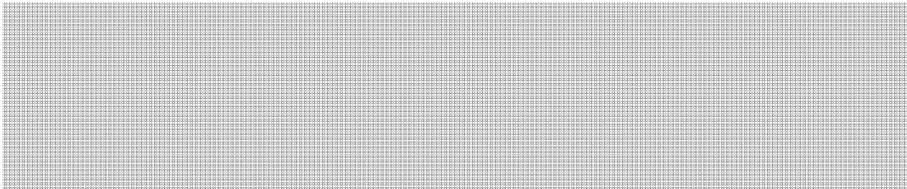
Gestion: Aucun problème

C.2 Indicateur d'impact Dans la mesure de l'information disponible le projet a rencontré les objectifs fixés; toutefois peu de renseignements sont venus ultérieurement modifier les cotes - qualité et quantité jugée insuffisante de renseignements opérationnels.

D. Recommandation Explorer davantage, dès aujourd'hui, les diverses possibilités de ce programme. Il est en soi, la solution, ou si l'on préfère la meilleure façon de transmettre d'une façon organisée et méthodique, les renseignements aux forces de l'ordre. Formule concise, précise et fonctionnelle.

E. Données complémentaires

E.1 Description des évaluations de renseignement faites par le SOC durant la période olympique	<u>Sujet</u>	<u>Nombre</u>
	Groupes palestiniens	6
	Front de libération du Québec	3



	Conseil québécois de la paix	1
	Groupe bélier (jurassiens)	1
	Individus suspects	5
	Affaire Carlos	2
	Avis sécuritaire pays-participants	6

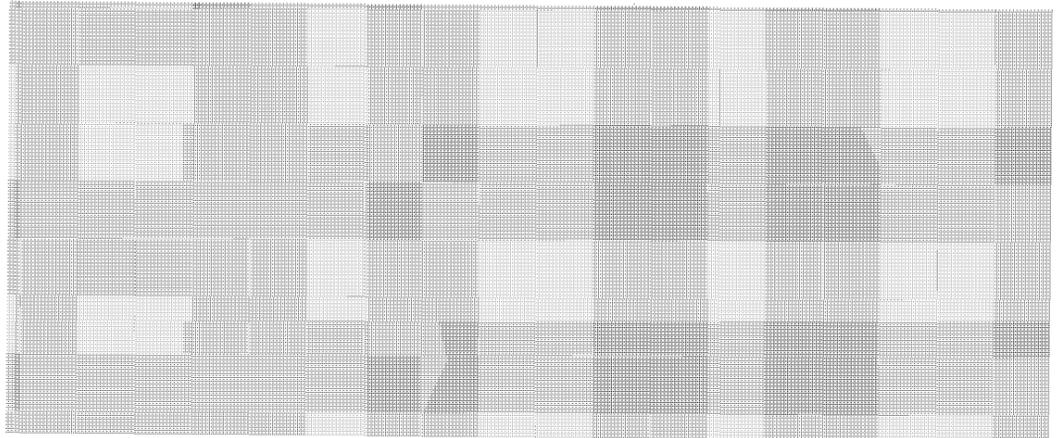
Comme ce tableau le souligne, la majorité des évaluations de renseignement ont porté sur la menace que pouvait présenter différents mouvements soupçonnés d'activités répréhensibles dans le contexte olympique.

A. Activités opérationnelles - (Enquêtes - filature).

B. L'application du principe conjoint des activités opérationnelles s'est concrétisée dans le domaine des enquêtes et de la filature. Cette approche permettait ainsi aux Forces impliquées de coordonner toute action à prendre résultant de renseignements obtenus.

C. De par cette situation, le CSRS était constamment renseigné sur les développements des actions prises, de procéder à une évaluation générale, en plus d'être en mesure de pouvoir effectuer une meilleure répartition de leurs ressources respectives.

D.



E. Données complémentaires

E.1 Activités opérationnelles	Type d'événement	Nombre d'opérations	Durée moyenne	Travail conjoint
	Vérification de suspects	28	1 journée/ 2 semaines	75%
	Information sur un suspect	124	2 jours/ 1 semaine	80%
	Menace olympique	42	1 journée	50%
	Manifestation ou grève	27	1 journée	60%
	Objet suspect	36	1 journée/ 1 semaine	40%

Comme ce tableau l'indique, les principaux types d'événement enquêtés par les SRS ont été la vérification de suspects, l'information sur un suspect, les menaces olympiques, les projets de manifestation et de grève ainsi les différents objets suspects découverts, perdus ou volés.

Vingt-huit vérifications de suspects, dont 75% ont été faites conjointement, ont duré soit une journée soit deux semaines. Cet écart s'explique par la complexité de certaines vérifications et par le nombre d'endroits à consulter pour assurer une réponse fiable. Les principales vérifications ont été demandées par les différents services auxquels les SRS avaient offert leur collaboration à l'occasion des Jeux.

Cent vingt-quatre opérations ont été mises sur pied pour identifier, localiser et transmettre de l'information sur différents individus qui ont été déclarés suspects au cours de la période olympique. La grande majorité de ces opérations ont été menées conjointement et elles ont été généralement de courte durée. Les principales informations vérifiées et transmises portaient sur des suspects aperçus à la frontière canadienne et sur les sites olympiques. De plus, ces informations visaient à établir le degré de dangerosité du suspect et le degré de contrôle des SRS à l'égard de ce sujet d'intérêt.

Quarante-deux opérations ont été organisées pour dépister, analyser et neutraliser différentes menaces à l'égard des dignitaires et des sites olympiques. Environ la moitié de ces opérations ont été conjointes selon la nature et la cible de la menace et leur durée moyenne a été d'une journée à cause de l'importance d'une conclusion rapide.

Les SRS ont enquêté vingt-sept projets de manifestation ou de grève ayant des répercussions sur la bonne tenue des Jeux olympiques. Dans la majorité des cas, les différents services de renseignement ont travaillé conjointement et dans tous les cas l'information a été promptement transmise aux centres opérationnels policiers concernés.

Trente-six enquêtes d'objets suspects ont été généralement menées individuellement à cause de la nature particulière de ces enquêtes. Selon la complexité de l'enquête, la durée a varié entre une journée et une semaine en moyenne et l'objet de l'enquête était passablement variable comme l'indiquent les exemples suivants: lettre piégée, pièces d'identité telles uniformes, cartes d'accréditation et passeport perdus ou volés, antenne suspecte, auto remplie de dynamite près des sites olympiques découverte d'une valise contenant des armes et des munitions.

Enfin il est à noter qu'à partir des 1,479 fiches d'événement et sur les 262 dossiers opérationnels, seulement une dizaine d'enquêtes n'étaient pas encore complétées à la fin des Jeux pour des motifs de poursuites judiciaires et d'enquêtes à l'étranger.

CONCLUSION

En préparant ce rapport final, l'équipe du secrétariat olympique conjoint s'est retrouvée dans une situation tout à fait idéale pour pleinement mesurer et évaluer l'ensemble du travail accompli par tous les membres des Services de renseignements conjoints. Ce que nous en ressentons doit sûrement s'appeler une vive satisfaction. C'est pourquoi, au terme de cet exercice un peu scrutateur, avouons-le, nos premiers mots veulent être l'expression d'un sentiment de reconnaissance à l'égard de tous ceux et celles qui, par leur sens du devoir et leur compréhension du rôle qu'on nous assigna, ont contribué au franc succès de notre opération olympique conjointe.

C'est, parmi tant d'autres, un merveilleux souvenir que nous aura laissé la tenue des Jeux de la XXIème olympiade de Montréal.

Voilà une importante étape, maintenant franchie, dans la vie de nos organisations respectives. Il nous reste à souhaiter que les retombées de cette expérience favoriseront le rapprochement de nos organismes, rapprochement qui nous a si bien servi jadis et, tout dernièrement encore durant cette vaste opération conjointe; preuve concluante, s'il en était besoin, de l'efficacité d'une telle approche.

Certes, tout ne fut pas parfait. Il y a eu ces inévitables difficultés de parcours. Elles furent soulevées dans la critique sur laquelle s'achève la première partie de ce rapport. Nous avons cependant la certitude que les meilleures intentions et le respect total du caractère propre à chacun des services en cause ont toujours présidé à l'élaboration de nos plans et programmes et à la mise sur pied de notre organisation structurale conjointe. Les recommandations générales recueillies au cours de la ronde d'interviews auprès des autorités des SRS, sur le principe même de l'entreprise conjointe, vous sont maintenant connus. Elles épousent celles que nous-mêmes allions formuler. A partir de l'organisme de planification qu'était le SOC, la GRC a joué à ce stade-là, un rôle prépondérant. Voilà, somme toute, un élément facile à corriger dans l'hypothèse d'une reprise de cette approche conjointe.

Du côté des programmes (certains étaient davantage de simples projets ou activités), les recommandations les plus soutenues favorisent leur maintien dans des situations comme celles récemment vécues. Un programme ressortait d'emblée et mérite sans conteste les meilleurs éloges, autant pour ses conceptions que pour ceux qui en ont assumé la direction et l'exécution, c'est de toute évidence, le programme information /dissuasion.

Pour sa part, l'évaluation de la menace, présentée sous une forme qui fit certainement preuve d'une rigueur notable, aura été, à toute fin pratique, un outil concis, précis et utile dans les mains de l'utilisateur dont la fonction l'amenait à prendre des décisions opérationnelles devant tenir compte de la menace pesant sur tel ou tel autre visiteur de marque.

Certains programmes ont par ailleurs connu un sort moins prestigieux, soit que la conception ne fut pas tout à fait à point, que la supervision ait pu à un moment donné faire défaut, que l'information transmise au stade exécutoire fut incomplète..., mais en dernière analyse aucun n'est en fait un échec complet. L'opération olympique aura permis d'identifier quelques unes de ces lacunes. Reste maintenant aux concepteurs qui prendront demain la relève à réfléchir sur ces failles, pour marginales dans la plupart des cas qu'elles aient pu être, et, d'apporter les correctifs nécessaires.

Nous invitons le lecteur à excuser certaines imprécisions qui se seront malencontreusement glissées dans la rédaction de ce rapport et le prions de bien vouloir accepter nos remerciements les plus sincères pour sa contribution au succès incontestable de notre entreprise.

L'équipe conjointe du SOC

ANNEXES

- A- Document relatif au sous-comité de renseignement du CPSPJO

- B- Document relatif au coordonnateur adjoint du SRS

- C- Projet d'un secrétariat olympique pour le Service de sécurité de la Division "C" (1974)

- D- Enquêtes menées par les SRS durant la phase olympique (CSRS)

- E- Document relatif au sous-comité relations publiques

- F- Exposé des Services de renseignement (cahier d'information aux Ministres)

- G- Evaluation de la menace

- H- Document relatif à la procédure opérationnelle à l'intention des SRS